



BISSONNETTE FORTIN GIROUX
Cabinet d'avocats

**PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE
ORIGINAL PAR LA POSTE**

Saint-Jérôme, le 24 août 2015

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
800, Place Victoria, 2^{ième} étage
Bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Objet : R-3879-2014 Phases 3 et 4
Planification de l'audience
Notre dossier : 3070-0355

Chère consœur,

Pour faire suite à la vôtre du 18 août 2015, voici les intentions de l'ACIG en prévision de l'audience qui débutera le 08 septembre prochain dans ce dossier :

1. Notre seul témoin sera madame Lucie Gervais, analyste sénior de l'ACIG. Nous anticipons avoir besoin d'un maximum de 45 minutes pour la présentation des points saillants de sa preuve.
2. Nous réservons de 45 à 60 minutes pour le contre-interrogatoire des témoins de Gaz Métro sur les sujets autres que la fonctionnalisation. Pour la fonctionnalisation, nous réservons 30 minutes.
3. Au moment d'écrire ces lignes, nous ne prévoyons pas interroger les témoins des autres intervenants. Nous désirons cependant réserver notre droit de le faire, auquel cas nos contre-interrogatoires ne devrait pas dépasser 15 minutes par intervenant.
4. Nous prévoyons environ 1 heure pour la présentation de notre argumentation finale. Nous préférons une présentation orale. Nous apprécierions qu'un délai



raisonnable nous soit accordé pour la préparation entre la clôture de la preuve et l'audience sur les argumentations.

5. Nous n'entendons pas soulever de moyens préliminaires.

Espérant le tout conforme, nous vous prions de recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

BISSONNETTE FORTIN GIROUX
CABINET D'AVOCATS



GUY SARAULT
GS/jk

c.c. : - Gaz Metro – a/s Me Hugo Sigouin-Plasse et Affaires réglementaires
- ACIG – a/s Dr. Shahrzad Rahbar, Anita Gaucher
- Madame Lucie Gervais